

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2010

Réception par le Prefet : 28/09/2010

Publication : 01/10/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-11-5-5

Séance du vendredi 24 septembre 2010

CONTRAT D'AGGLOMERATION 2004-2006 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE VERSE POUR LA CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITES A SAINTE CROIX-EN-PLAINE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2005/I-11/06 du Conseil Général du 10 décembre 2004 relative à l'approbation du contrat d'agglomération de Colmar 2004-2006 et la participation financière du Département à des projets inscrits dans ce contrat,
- VU la délibération n° 2007/I-11/05 du 14 décembre 2006, relative à la création d'un dispositif d'accompagnement des deux agglomérations haut-rhinoises pour les années 2007 et 2008 et à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de ce dispositif des aides aux agglomérations colmarienne et mulhousienne.
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- autorise le Président à émettre un titre de recette pour obtenir le remboursement des 20 000 € versés au titre de l'acompte sur présentation du marché d'assistance à maître d'ouvrage dans le cadre de l'opération du Contrat d'Agglomération 2004-2006

Zone d'Activités à Sainte-Croix-en-Plaine aujourd'hui abandonnée. La recette sera recouvrée sur le programme F735, sur l'imputation 0-77-71-773-2867-006.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 24 SEPTEMBRE 2010

CONTRAT D'AGGLOMERATION 2004-2006
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR

REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE VERSE POUR LA CREATION
D'UNE ZONE D'ACTIVITES A SAINTE CROIX-EN-PLAINE (opération abandonnée)

Désignation du débiteur	Objet	Montant
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR	Remboursement d'un acompte sur subvention (mandat n°14877 du 3 mai 2007)	20 000,00